



Commission Départementale des Arbitres

Procès-Verbal n°04 Réunion du Bureau

Réunion du : **Mardi 20 septembre 2022**

À : **19h00**

Présidence : **BOUREAU Cyril**

Présentiel :

CDA : Michel ALEXANDRE – Bruno CHARRETTE – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD (représentant des arbitres au CD) – Pierre HOLLECKER (Vice-Président délégué) – Karim MESSISHA – Jean REDAUD (secrétaire).

Présents :

ETDA : Romain BOUGET – Dominique CARPENTIER – Tom DE NUNZIO – Claire DEWOST – Christophe RAVET – Florian TAULIER.

Visio :

CDA : Christophe COURET – Camille DAAS – Florian GONCALVES – Olivier GONCALVES.

ETDA : Nabil BENAÏSSI – Emmanuel SEVA.

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités, entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



FELICITATIONS :

Le Président et les membres de la Commission adressent leurs plus chaleureuses félicitations aux récipiendaires ci-dessous :

M. Michel ALEXANDRE, octroi de la médaille d'OR du District du VAR et médaille de VERMEIL de la LIGUE de Méditerranée.

M. Pierre HOLLECKER pour l'octroi de la médaille d'ARGENT du District du VAR.

Ces distinctions sont la reconnaissance de la longévité et du sérieux dans le travail accompli bénévolement depuis de nombreuses années.

EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE EN ARBITRAGE :

En préambule à la réunion du jour, le responsable de l'ETDA présente aux membres de la commission le programme établi pour la saison en cours :

Sommaire :

- Rôle des membres de la structure.
- Fonctionnement du suivi stagiaires FIA.
- Préparation FIA au mois d'octobre.
- Préparations des accompagnements.

Suivi des stagiaires FIA :

Après nomination du stagiaire par le Comité Directeur du District :

Suivre et accompagner celui-ci dans les démarches – licence – dossier médical – frais de dossier administratif (dont livre des lois du jeu en cours) – tenues d'arbitre en vigueur pour la saison concernée – création de la messagerie officielle de Ligue et utilisation du Portail des Officiels.

L'arbitre stagiaire doit être rendu désignable dans les **trois semaines après sa nomination en qualité d'arbitre stagiaire.**

FIA Octobre 2022 :

La formation se déroulera à SIX FOURS sur quatre jours.

Deux formateurs seront nécessaires pour assurer des séances en salle le matin et sur le terrain l'après-midi.



Préparation de la réunion des accompagnateurs :

Propositions à faire aux arbitres en activité pour :

Accompagner les stagiaires lors de leurs premières rencontres,

Devenir leur tuteur ainsi que leur assistant lors de leurs rencontres après examen pratique,

Être leur conseiller pour la rédaction des rapports d'arbitrage

Cursus jeune arbitre stagiaire :

Désignations en U14 à la sortie de la FIA jusqu'en décembre sous condition d'un réel potentiel,

Progression réfléchie dans sa catégorie plutôt qu'utilisation de « bouche trou » des désignations,

Permettre de fidéliser le jeune stagiaire plutôt que le perdre en fin de saison.

Bilan des formations en université :

Trop d'arbitres ayant réussi la formation ont décidé arrêter avant même d'avoir commencé à arbitrer. Nécessité en conséquence d'organiser une réunion d'information pour évoquer les droits mais aussi les devoirs et contraintes liées à la fonction et éviter les pertes de temps aussi bien pour les stagiaires que pour les formateurs.

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE :

Du 24 au 27 Octobre 2022 à SIX FOURS : <https://formations.lmffc.fr/formation/fia-sixfours-83-24-au-27-octobre-2022>

Les Samedis 19, 26 Novembre et 03, 10 Décembre 2022 à LA GARDE

Du 13 au 16 Février 2022 à ROQUEBRUNE SUR ARGENS

CONTACTS CDA :

Le seul N° pour joindre le **Secrétaire de la CDA** et dans des créneaux horaires raisonnables, est le **06.89.73.17.80.**

 Désignations :

Pour cette saison, la prise de contact entre les arbitres et les désignations devront se faire en respectant les directives suivantes :

Du lundi au Vendredi 17h00 : UNIQUEMENT par mail à cda@var.fff.fr

Du Vendredi 17h00 au Dimanche 18h00 : par téléphone au 06 30 93 82 82



Ce numéro est actif **UNIQUEMENT** sur le créneau ci-dessus.

DIVERS :

- La commission procède à la validation de la liste des arbitres devant officier lors des compétitions de foot loisir pour la saison 2022/2023.
- Le Président informe les membres de la CDA des problèmes rencontrés lors du week-end écoulé en matière d'absences ou de retards des arbitres désignés pour officier.
- Nécessité d'une mise au point dans le suivi de la formation FIA pour accélérer l'obtention de la licence pour les nouveaux arbitres.

OBSERVATIONS 2022/2023

Politique Générale

Pour répondre au mieux à la politique de formation continue mise en place depuis 2 saisons, la CDA prend les décisions suivantes :

1) Observations des assistants :

Cette saison les arbitres assistants spécifiques D1, D2, D3 seront observés en même temps que l'arbitre central.

2) Observations des arbitres D1 :

Les arbitres centraux D1 bénéficieront de 3 observations

3) Observations des D5 :

Les arbitres D5 ne seront pas observés. Les arbitres D5 ayant répondu aux exigences théoriques et physiques en fin de saison seront automatiquement classés D4 pour la saison 2023/2024.

4) Observations 2022/2023 :

En raison d'un grand nombre de retard et de nombreux manquements sur la tenue d'arrivée ou encore la préparation d'avant match, la CDA prend la décision d'instaurer les observations inopinées pour tous les arbitres seniors.

Les observateurs recevront les consignes liées à la mise en place de ces observations inopinées lors de la réunion des observateurs du 23 septembre 2022.

**GROUPE D'OBSERVATIONS :****D1 :**

Cyril BOUREAU (Référent) / Olivier GONCALVES / Christophe JOLY

D2 :**Groupe A :**

Patrick FAUTRAD (Référent)

Jean François BECKER

| NOM Prénom |
|------------------|
| ABBOUR MUSTAPHA |
| AHONOUKOUN JAMES |
| BEN GHOUMA DRISS |
| BOUTAHRI ANOUAR |
| CAUDMONT JOSE |
| CHARETTE BRUNO |
| COCHETEUX DAVID |
| COSTE GREGORY |
| DI BELLA DANIELE |
| DUMILLY STEVE |

| Assistants D2 : |
|---------------------|
| AMEUR MEDDAH DJEMEL |
| ARRAR MAZIOUT |
| BALIDOU SAID |
| BOUDERMINE WAHAB |
| CASINI DAMIEN |
| CIRK ALEXANDRE |

Groupe B :

Christophe COURET (Référent)

Abdelrazac EL KHEMIRI

| NOM Prénom |
|------------------|
| FARHAT OIHBI |
| GRICH NEJMEDDINE |
| HACHANI NEJD |
| HADI AYYOUB |
| JURDIC LAURENT |
| LETANG STEPHANE |
| PAGANO DIDIER |
| PETER FRANCK |
| ROYER FREDERIC |

| NOM Prénom : |
|--------------------|
| FLEUREAUD JEREMY |
| GBASSINGA GHISLAIN |
| HADDAD ANOUAR |
| HUET EDOUARD |
| MESGGUID SOFIANE |
| POZO DOMINIQUE |
| SKOURI SALAH |

D3 :**Groupe A :**

Jean REDAUD (Référent)

Bertrand KEMPF

| |
|----------------------------|
| AGGOUNE MAGID |
| BLASCO VINCENT |
| BOUCHKARA KARIM |
| BOUREGBA KOUIDER |
| DESMARE REMI |
| EL AKKARI SAMI |
| GADACHA ASFOUR MOHAMED ALI |
| GROS FREDERIC |
| HAMMADI SALIM |
| WILLIG THIERRY |

| Assistants D3 |
|------------------|
| BELGACEM EL HADJ |
| BELGUENDOZ DAVID |
| COMBE SYLVAIN |

Groupe B :

Benard COTY (Référent)

Patrick GUGLIELMO

| |
|-------------------|
| JLIL ADAM |
| LIGUORI PATRICK |
| MADI SOIFFA |
| MAHOUACHI WAHBI |
| MATTERA SEBASTIEN |
| NAOUAR ABDELKADER |
| NEJMI AMINE |
| NOUIRA RAYAN |
| ROUSSILLON HERVE |
| SHACKELFORD DAVID |
| TABTI KHALIL |

| Assistants D3 |
|-----------------|
| EL AKKARI WALID |
| ROERO THOMAS |

D4 :**Groupe A :**

Michel MOMBOISSE (Référent)

Patrick LE TEXIER

| NOM Prénom |
|--------------------------|
| AMOROSO FREDERIC |
| AYELA ANDRE |
| BEN ALLEL ABDELKADER |
| BEN AMOR EMIR |
| BEN AMOR M'HAMED |
| BOUCHNIBA MOHAMED |
| BOUGHALEM ABDELLATIF |
| BOUSSANDEL WALID |
| CONSTANS LUDOVIC |
| DEGHIM ABDELKADER MOUNIR |
| EL AMARI RACHID |
| EL KALBI MOHAMED RIDA |
| GOUASMIA ZIED |
| LEIRE BENJAMIN |
| LELLI DAVID |

Groupe B :

Georges PEZZOLI (Référent)

Dominique CARPENTIER

| NOM Prénom |
|-------------------|
| MASKOURI KARIM |
| MEDINI BILEL |
| MEDOUKALI YOUSSEF |
| MENDY JOSEPH |
| MERAKCHI HEIDY |
| NAMOUCHE AFFID |
| NOUIRA MEJED |
| OUALHANI JAMAL |
| PALMIERI CAMILLE |
| PAMY WILLY |
| PELLETIER SAMY |
| POINTET JACQUES |
| RUIZ REGIS |
| TRABELSI MOHAMED |

Prochaine réunion du bureau sur convocation du Président.

Le Président : Cyril BOUREAU

Le Secrétaire : Jean REDAUD